

Renseignements à transmettre aux parents en début d'année relativement à la nature et à la période des principales évaluations.

Niveau : FPT 2 Discipline : Autonomie et participation sociale			ÉTAPE 1	Compétence(s) évaluée(s) pour le résultat au bulletin	ÉTAPE 2	Compétence(s) évaluée(s) pour le résultat au bulletin	ÉTAPE 3	Compétence(s) évaluée(s) pour le résultat au bulletin	Évaluation de fin d'année	
	Libellé de la compétence	Cote	20 %		20 %		60 %		En classe	Bris horaire
Compétence 1	Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante	Consulter la légende au bas de la page (A B C D)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SAÉ ▪ Travaux personnels 	✓	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SAÉ ▪ Travaux personnels 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ SAÉ ▪ Travaux personnels ▪ Bénévolat 	✓	✓	
Compétence 2	Adopter une position réfléchie sur des enjeux tirés de la vie courante			✓				✓		
Compétence 3	Faire une expérience de participation sociale dans son milieu			✓				✓		

Cote Étape 1-2 et 3

- A** L'élève répond de façon *marquée* aux exigences fixées pour lui
- B** L'élève *répond* aux exigences fixées pour lui
- C** L'élève répond *partiellement* aux exigences fixées pour lui
- D** L'élève *ne répond pas* aux exigences fixées pour lui

Résultat final

- L'élève répond de façon *marquée* aux exigences du programme
- L'élève *répond* aux exigences du programme
- L'élève *répond partiellement* aux exigences du programme
- L'élève *ne répond pas* aux exigences du programme